

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 <sup>ème</sup>
Nom de site	175_BELLIARD_75018	Numéro	75118_016_05
Adresse du site	175, rue Belliard	Hauteur	R + 7 (24,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700 MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Version précédente validée à la CCTM du 16/06/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	16/06/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 18e	15/12/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture de Paris 75018 en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 0° < 3V/m ; 150° < 4V/m ; 270° < 3V/m 5G : 0° < 2V/m ; 150° < 3V/m ; 270° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	28,25 m pour les antennes à faisceau fixe 29,30 m pour l'antenne à faisceau orientable		

### Incidence visuelle

Description des antennes	Seule des compléments aux antennes seront installées reprenant la teinte et les matériaux existants.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue.

**Date :**

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**


**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.**

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

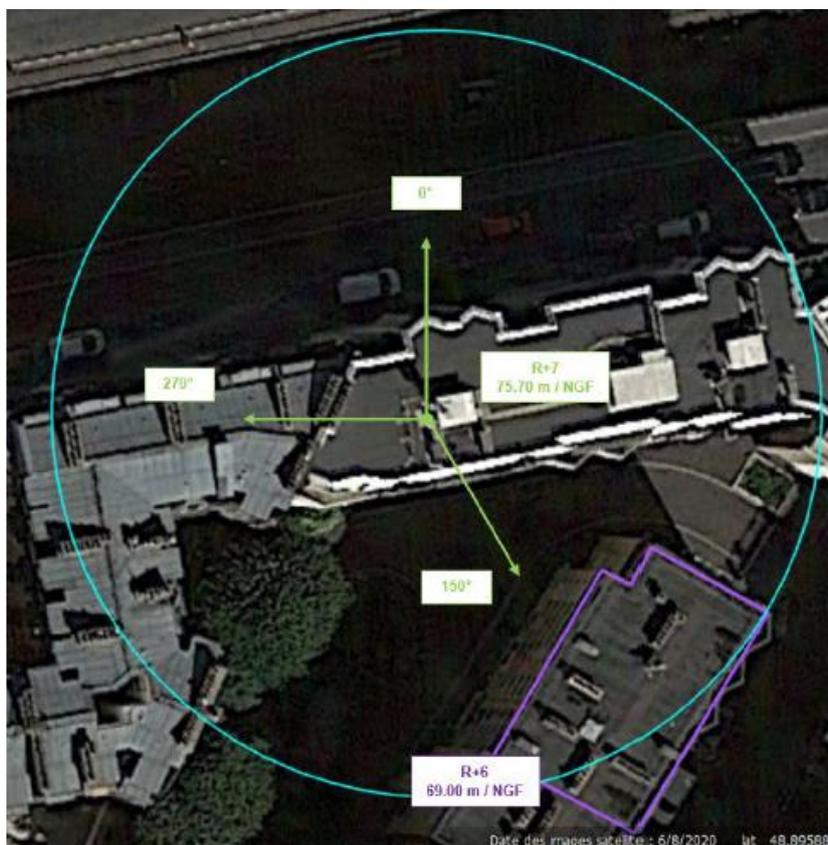
Nom et type	Adresse	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice Oui/Non	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence
COLLÈGE HECTOR BERLIOZ	17 RUE GEORGETTE AGUTTE 75018 PARIS 18	Non	95 m	< 1 V/m	1.14 %
ÉCOLE PRIMAIRE	50 RUE VAUVENARGUES 75018 PARIS 18	Non	60 m	< 1 V/m	1.19 %
ÉCOLE MATERNELLE	52 RUE VAUVENARGUES 75018 PARIS 18	Non	85 m	< 1 V/m	0.33 %

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.**

Nom et type	Adresse	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice Oui/Non	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence
COLLÈGE HECTOR BERLIOZ	17 RUE GEORGETTE AGUTTE 75018 PARIS 18	Non	95 m	< 1 V/m	0.33 %
ÉCOLE PRIMAIRE	50 RUE VAUVENARGUES 75018 PARIS 18	Non	60 m	< 1 V/m	0.16 %
ÉCOLE MATERNELLE	52 RUE VAUVENARGUES 75018 PARIS 18	Non	85 m	< 1 V/m	0.16 %

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

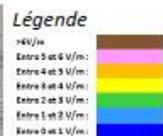
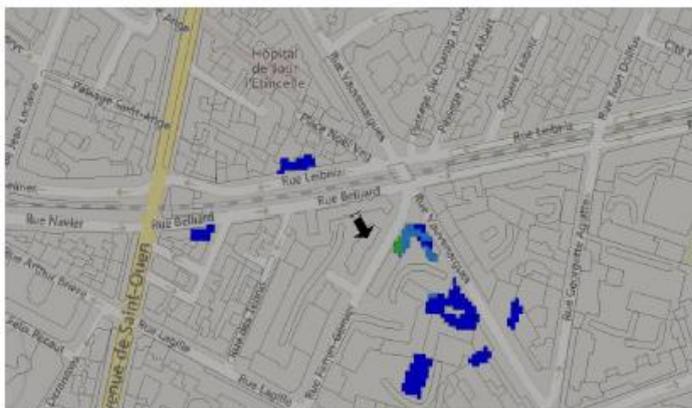
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable**

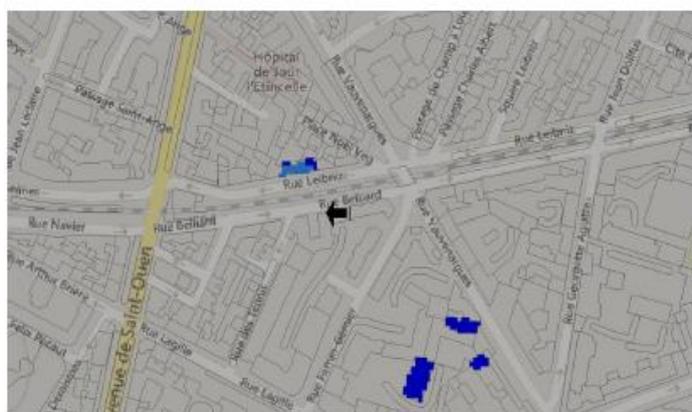
*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .*



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

**Etat avant :**



**Etat après :**



**Vue des Azimuts**

**Azimut 0°**



**Azimut 150°**



**Azimut 270°**

